

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 23 (1986)  
**Heft:** 834

**Rubrik:** [Impressum]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# DP Domaine Public

Rédacteur responsable :  
Jean-Daniel Delley  
Rédacteur : Marc-André Miserez  
Ont collaboré à ce numéro :  
Jean-Pierre Bossy  
Ernst Bollinger  
André Gavillet  
Yvette Jaggi  
Charles-F. Pochon  
Points de vue :  
Jeanlouis Cornuz, Catherine Dubuis,  
Edmond Kaiser,  
Abonnement :  
60 francs pour une année  
15 francs jusqu'à fin 86  
Administration, rédaction :  
1002 Lausanne, Case 2612  
1003 Lausanne, Saint Pierre 1  
Tél : 021 / 22 69 10  
CCP : 10 - 15527-9  
Composition et maquette :  
Domaine public  
Impression :  
Imprimerie des Arts et Métiers SA

## CYCLISTES

### Roulez avec l'AST

Connaissez-vous les "cartes des itinéraires cyclables" éditées par Kümmerli & Frei et l'Association suisse des transports (AST) ? Il s'agit assurément d'un "must" pour tous les randonneurs acquis à la cause de la petite reine. Conçues comme de "vraies" cartes routières au 1:50'000, elles contiennent des indications sur la praticabilité des routes pour les déplacements à vélo. Sécurité, densité du trafic, dénivellation et croisements dangereux s'y trouvent mentionnés de manière particulièrement lisible. En prime, des icônes signalent les campings, piscines et points de vue.

15 cartes existent à ce jour, dont 5 concernent la Suisse romande : Berne - Fribourg, Genève et environs, Lausanne - Vallée de Joux. Neuchâtel - Yverdon-Pontarlier et Bienne - La Chaux-de-Fonds - Franches Montagnes viennent de sortir. Ces cartes sont disponibles dans les kiosques, papeteries et librairies, ou directement au  
Secrétariat de l'AST  
3360 Herzogenbuchsee

## LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

# Nous sommes tous des terroristes

Terrorisme.

Tout le monde est d'accord : derrière les terroristes, les Palestiniens, ou les Syriens, ou Kadhafi, ou Khomeini... Mais *derrière* les Palestiniens, etc ?

Eh bien tout d'abord : moi !

*Moi* à titre privé, si j'ose dire, en tant que j'ai dédié un roman à la mémoire d'Ulrike Meinhof.

Mais aussi *moi* en ma qualité de maître de français et de littérature française... Plus ou moins obligé de parler à mes élèves d'un écrivain que je n'aime pas beaucoup, mais pour qui beaucoup de mes collègues ont un penchant marqué : André Breton, le "pape" du surréalisme. Lequel André Breton déclare que l'acte surréaliste numéro 1 consiste à descendre dans la rue et à tirer au hasard sur la foule !

(Texte des années 20 - personnellement, j'aurais préféré le conseil de tirer sur Staline, ou sur l'un des dictateurs de l'époque, dont j'ai malheureusement oublié le nom ...)

Je ne suis pas seul ! Voici la Fondation Schiller, qui attribue l'un de ses prix - sous forme d'exemplaires achetés et distribués à ses membres - à un livre remarquable à beaucoup d'égards - *Le pays oublié - Un portrait de la Suisse italienne* (voir DP 815) ; textes choisis par Alberto Nessi - mais qui contient une contribution de *Bruno Breguet*, dans laquelle il explique comment il est devenu terroriste pro-palestinien. Livre distribué à *tous* les membres, en version française, allemande ou italienne, ce qui est exceptionnel. Bien entendu les traductions ont été faites avec l'appui de la Confédération, c'est-à-dire avec votre argent et le mien.

Voici encore les quelques centaines de milliers de Suisses qui ont voté en faveur de l'exportation des armes (et jusqu'à un pasteur de mes amis !) ... Et comme d'une part, on n'a jamais vu des armes servir à autre

chose qu'à tuer ou à se rouiller inutilement ; et que d'autre part, tout contrôle visant à n'en vendre qu'à des gens dont on puisse être sûr qu'ils n'en feront pas usage est impossible, il est fort à parier que...

Dans le même ordre d'idées, voici *24 heures* consacrant une pleine page à un rigolo de chez nous, qui a trouvé un *créneau*, comme on dit : le commerce, la vente de munitions aux pays étrangers ! Et de souligner combien ce petit négoce fait honneur à son esprit d'entreprise et par contre-coup à l'industrie suisse !  
Etc, etc.

A part quoi, le *24 heures* patronne une "marche / course à pied" en faveur de la *mucoviscidose*, organisée par la "Société suisse pour la fibrose kystique". Je me suis demandé pourquoi il fallait soutenir la *mucoviscidose* et former une société *pour* la fibrose kystique...

Sans doute était-ce le nom d'une entreprise charitable, à moins que ce fût une industrie - de la fibre ? - en difficulté... En vain, j'ai cherché les deux termes dans le *Larousse* en dix volumes : "mucoviscidose", "viscidose", "fibrose"...

Toutefois, le deuxième supplément m'a appris qu'il s'agissait en fait d'une "maladie générale, congénitale et familiale, caractérisée par un excès de viscosité de la sécrétion des glandes endocrines, et entraînant des troubles digestifs et respiratoires chroniques". Pourquoi il faut organiser une course *en sa faveur*, je me le demande. Sans doute pour lutter contre la surpopulation étrangère. La circulaire m'apprend par ailleurs que la course, intitulée "Marchethon", ce qui est un bien joli néologisme, remplacera cette année le pique-nique.

Tout de même, si ces braves gens apprenaient un peu le français ?

JC